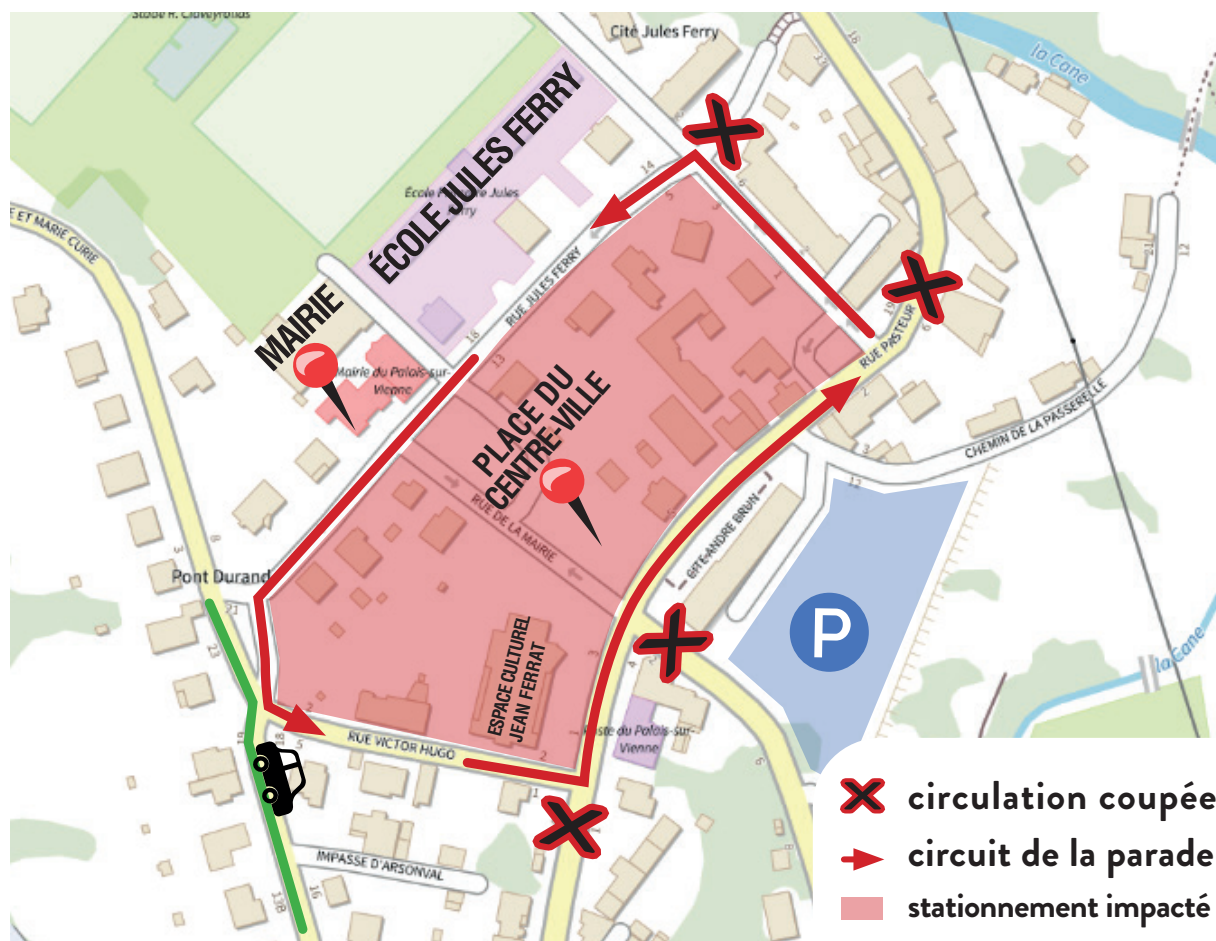




LE PALAIS
SUR VIENNE

CIRCULATION ADAPTÉE POUR LA PARADE DE NOËL

**SAMEDI 29 NOV.
ENTRE 18H ET 19H**



- X** circulation coupée
- ➔** circuit de la parade
- stationnement impacté

En raison de la parade réalisée dans le cadre des Illuminations de Noël :

- ➔ la circulation sera interdite  le 29 novembre au passage du spectacle itinérant (**voir tracé en rouge**)  entre 18h et 19h,
- ➔ le stationnement des véhicules sera interdit (**voir zone rouge**)  le 29 novembre (détails sur l'arrêté disposé aux parkings).

Dispositions prises dans le cadre de l'arrêté N°2025/156A.

Merci de votre compréhension.

PROGRAMME DES ILLUMINATIONS DE NOËL AU DOS DE CE FLYER

